Cinquante troisième année. - N° 125 A Lundi 1er et mardi 2 juillet 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 2216

87 – HAUTE-VIENNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIMOGES

Ventes et cessions

495 084 246 RCS Limoges.
DISATECH.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 587000 EUR.
Adresse : 47, avenue du Général Martial Valin, 87000 Limoges.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion DISATECH SAS au capital de 587 000 € - Siège: 47 Avenue du Général Martial Valin 87000 LIMOGES 495 084 246 LIMOGES et SYSTEM SAS au capital de 197 440 € Siège: 47 Avenue du Général Martial Valin 87000 LIMOGES 408 432 912 RCS LIMOGES. Avis au BODACC de projet de fusion par voie d'absorption de la société SYSTEM par la société DISATECH. Fusion par voie d'absorption par la Société DISATECH de la Société SYSTEM. Evaluation de l'actif et du passif de la Société SYSTEM dont la transmission à la société DISATECH est prévue : actif : 2 006 205 euros, passif : 29 500 euros . Actif net : 1 976 705 euros. Rapport d'échange des droits sociaux : 61 700 actions de la société DISATECH pour 12 340 actions de la société SYSTEM. Montant de l'augmentation de capital de la société DISATECH : En rémunération de cet apport net, 61 700 actions nouvelles de 10 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société DISATECH à titre d'augmentation de son capital d'un montant de 617 000 €. La différence entre la valeur nominale des 61 700 actions ainsi créés (617 000 €) et la valeur d'apport de la société SYSTEM SAS, soit la somme de 1 359 705 € constitue une prime de fusion. Cependant la Société DISATECH trouvant ses propres actions dans le patrimoine qui lui est transmis par la Société SYSTEM et ne pouvant détenir ses propres droits sociaux, réduira son capital d'un montant égal à la valeur nominale de ses propres actions qui lui sont transférées (soit un montant global de 587 000 €) en vue de leur annulation, la différence entre la valeur nominale des titres ainsi annulés et leur valeur d'apport soit 250 485 euros (587 000 € - 336 515 €) venant augmenter la prime de fusion de 1 610 190 € . Ainsi le capital social de la société DISATECH, après réduction, s'élèvera à 617 000 euros divisé en 61 700 actions de 10 euros de valeur nominale l'une. Montant prévu de la prime de fusion : 1 610 190 Euros. Le projet de fusion a été établi en date du 26 Juin 2019 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de LIMOGES le 27 Juin 2019 au nom des sociétés SYSTEM et DISATECH..